



L'écho des bouquins

Bulletin d'informations municipales

Numéro 18 - juin 2008

Mairie de Buffard - 14, Grande Rue - Tél./Fax: 03 81 57 46 35 - Courriel: mairie-buffard@wanadoo.fr

S O M M A I R E

Le mot du Maire	p. 1	Urbain et Paysager dite « ZPPAUP » s'est tenue le 15 janvier 2007 avec les professionnels du bâtiment, les élus et les habitants de Buffard, marquant ainsi le début de cette idée.
Les commissions communales	p. 2	En conséquence, nous avons repris le travail sur la ZPPAUP qui captive l'intérêt de beaucoup d'entre nous. J'ai demandé à Madame Lhomme (Architecte) lors de la première réunion du 21 avril 2008, et David Billoin (titulaire de la commission ZPPAUP), d'en activer le processus et de boucler ce travail dans les meilleurs délais. Pour ce qui concerne la carte communale, elle poursuit son chemin et va aboutir assez prochainement.
Les délégations	p. 3	Avant de discuter point par point chacun des éléments traités par le règlement de cette ZPPAUP, je rappelle les enjeux pour Buffard de la préservation du patrimoine : « il ne s'agit pas seulement de conserver et valoriser la mémoire et l'identité de Buffard, mais aussi de sauvegarder notre capacité d'attirer et de maintenir des gens sur le village. La dégradation du patrimoine conduirait, ici comme partout, à une désaffection, même de la part des habitants. »
La fête de la pêche	p. 3	Cette analyse semble être partagée par l'ensemble d'entre nous. Témoignant ainsi notre attachement au patrimoine ancien, aux savoir-faire et au travail bien fait. « Dans l'état actuel de la réglementation, la ZPPAUP est le seul instrument proposé par l'état ». La majeure partie de Buffard est déjà soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), au titre de l'élaboration de la zone de protection. « Notre objectif commun est d'écrire un document consensuel précis sur les règles de construction et de restauration. Ce consensus est d'autant plus important que la ZPPAUP renforce la compétence de l'ABF en lui donnant un avis "conforme" que naturellement je serai tenu de faire appliquer ».
Carnet bouquin	p. 3	Je me félicite du travail accompli par les experts (M ^{me} Véronique Lhomme) sur la
Agenda, la vie au village, bulletin électronique, recette comtoise, fête de la Musique	p. 4	

Le mot du mairie

Voici trois mois que la nouvelle municipalité est à la tâche. Et je vous ne cacherai pas plus longtemps ma satisfaction devant l'ardeur, la cohésion et l'envie de bien faire de toute l'équipe municipale. A contrario, je suis un peu déçu devant le peu d'intérêt que suscitent certaines commissions. Si vous voulez nous rejoindre dans ces commissions, à ce jour il n'est pas trop tard. Rassembler les Bouquins et Bouquines dans une gestion municipale solidaire, partagée et rigoureuse, participe à la cohésion du village et à la vie harmonieuse de ses habitants. À cet égard, en page 2 vous trouverez la composition des différentes commissions. À l'initiative de la municipalité précédente, une réunion de concertation sur le projet de règlement de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural,

typologie de notre patrimoine. Il faut désormais poursuivre notre réflexion, en intégrant les questions suivantes, identifiées dans le cadre des ateliers de l'année 2007 et début 2008 :

- le coût de la restauration de l'existant : les prescriptions de la ZPPAUP entraîneraient-elles des coûts supplémentaires pour les particuliers ?
- sont-elles compatibles avec la mise en œuvre des nouvelles normes thermiques nationales et européennes, avec les critères actuels d'éclairage et d'ensoleillement et de coût de plus en plus élevé des produits pétroliers ?
- ne faut-il pas élaborer un canevas architectural pour la construction neuve afin d'éviter le pastiche de l'ancien tout en veillant à l'harmonie rigoureuse du paysage bouquin actuel ?

"La ZPPAUP ne sera pas votée avant que ces questions ne soient traitées".

J'ai sollicité, à des fins de sécurité évidentes, l'entreprise Cuenot pour une remise en état provisoire des chaussées du bord de Loue, de Champagne, d'Arc-et-Senans. Dans le même temps, j'ai demandé à l'entreprise Déliot de faucher les bords de route.

Alors que la période estivale sonne pour beaucoup le temps des congés à Buffard, dans un cadre de verdure et de bienveillante quiétude, malgré dame nature qui nous joue des tours en ce début d'été, je vous souhaite à tous de passer de très belles vacances.

Guy Paillard

Comité de rédaction :
Directeur de la publication : Guy Paillard -
Rédactrice en chef : Eliane Olin
Membres du comité de rédaction : Loïc Belin - Michelle Belin - David Billoin -
Gérard Chorvot - Caroline Gome -
Raphaël Mignot

COMMISSIONS COMMUNALES										
	Voirie, réseaux, assainissement	Bâtiment, patrimoine, environnement, urbanisme	Z.P.A.U.P carte communale	Budget	Bois, chasse, pêche	Information, communication, vie culturelle, associative	Economie, tourisme, vignoble	Appels d'offres	Sécurité	Sociale
	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable	Responsable
	Gestion des frais d'assainissement dans un premier temps	Fleurissement, restauration des fontaines, enfouissement des lignes, cimetières, déchets verts, gestion des poubelles, container à verres	Mise en place de la ZPPAUP et de la carte communale	Préparation et restitution du budget communal et de ses annexes	Distribution des affouages...	Mise en place d'un comité de rédaction, préparation et diffusion du bulletin municipal, mise en place d'un site de la commune de Buffard...	Réflexions sur la valorisation du village	Préparation des appels d'offres pour les marchés à l'initiative de la commune	Etude sur les signaux routiers, vérification des extincteurs	Réflexions sur les services à mettre en place pour les habitants de la commune (exemple : préparation de CV pour les jeunes), liaisons avec les nouveaux arrivants..
	Chorvot Gérard	Belin Michelle	Billoin David	Paillard Guy	Baurand Hubert	Olin Eliane	Demange Philippe	Paillard Guy	Belin Michelle	Mignot Raphaël
	Suppléants	Pindeler Brigitte Billoin David	Demange Philippe Olin Eliane	Pindeler Brigitte Mignot Raphaël	Demange Philippe	Mignot Raphaël Chorvot Gérard	Puget Marcelin Pindeler Brigitte	Chorvot Gérard Demange Philippe Belin Michel	Mignot Raphaël	Demange Philippe
	Membres	Barbé Pascale Bidal Jeanine Demange Philippe Michoulier Bernard Mignot Raphaël Olin Eliane Paillard Guy Puget Marcelin Sauvrey Pascal Wasser Vincent	Baurand Hubert Belin Michelle Bidal Gérard Chorvot Gérard Courbet Guy Demange Philippe Equoy Jean Gaihier Claude Gaihier Roland Michoulier Bernard Mignot Raphaël Mouget Jean Louis Paillard Guy Pindeler Brigitte Porteret Bernard Porteret Jean Claude Puget Marcelin Robez Masson Agnès Robez Masson Jean Roy Joël Wasser Vincent	Chorvot Gérard Gaihier Claude	Boisson Jean Pierre Paillard Guy Robez Masson Jean Sauvrey Pascal Wasser Vincent	Belin Loic Belin Michelle Billoin David Gome Caroline Paillard Guy	Belin Loic Belin Michelle Chorvot Gérard Mignot Raphaël Paillard Guy Roy Dominique.	Michoulier Bernard Mignot Raphaël Sauvrey Carine	Barbé Daniel Barbé Pascal Paillard Guy	Belin Michel Paillard Guy Pindeler Brigitte
	Membres	Barbé Pascale Bidal Jeanine Demange Philippe Michoulier Bernard Mignot Raphaël Olin Eliane Paillard Guy Puget Marcelin Sauvrey Pascal Wasser Vincent	Baurand Hubert Belin Michelle Bidal Gérard Chorvot Gérard Courbet Guy Demange Philippe Equoy Jean Gaihier Claude Gaihier Roland Michoulier Bernard Mignot Raphaël Mouget Jean Louis Paillard Guy Pindeler Brigitte Porteret Bernard Porteret Jean Claude Puget Marcelin Robez Masson Agnès Robez Masson Jean Roy Joël Wasser Vincent	Chorvot Gérard Gaihier Claude	Boisson Jean Pierre Paillard Guy Robez Masson Jean Sauvrey Pascal Wasser Vincent	Belin Loic Belin Michelle Billoin David Gome Caroline Paillard Guy	Belin Loic Belin Michelle Chorvot Gérard Mignot Raphaël Paillard Guy Roy Dominique.	Michoulier Bernard Mignot Raphaël Sauvrey Carine	Barbé Daniel Barbé Pascal Paillard Guy	Belin Michel Paillard Guy Pindeler Brigitte

DELEGUES COMMUNAUX		Alerte
C.C.C.Q	Responsable Paillard Guy Suppléants Pindelers Brigitte	Responsables Paillard Guy Pindelers Brigitte Chorvot Gérard
TELEVISION	Responsable Gaihier Claude Suppléants Demange Félix	Responsables Baurand Hubert Paillard Guy Pindelers Brigitte
Collège Quingey	Responsable Mignot Raphaël Suppléants Gaihier Claude	Responsable Pindelers Brigitte
Ecole de Liesle	Titulaire Gaihier Claude Suppléants Billoin David	Responsable Robez Masson Jean Suppléants Belin Michel
Fontainier	Responsable Baurand Hubert	
Eglise		
Alambic		
Télé alarme		

Fête de la pêche à Buffard

Le dimanche 1^{er} juin la fête de la pêche a lieu partout en France sous l'égide de la Fédération Nationale de la Pêche. Comme tous les ans à Buffard, la société la Gaule Régionale Salinoise met en place cette manifestation sur les bords de la Loue. À cette occasion, de nombreuses truites d'alevinage sont lâchées la veille dans la rivière. Jean-Louis Mouget et les adhérents accueillent les personnes intéressées par ce loisir naturel, en particulier les enfants, afin de les initier aux techniques de pêche. Curieux, promeneurs, pêcheurs confirmés ou débutants, une centaine de personnes ont participé à cette journée, ponctuée d'un apéritif offert, suivi d'un barbecue. La Société remercie les adhérents pour leur disponibilité et le prêt du matériel. Tous ont promis de se retrouver l'année prochaine.



D'ici là, bonne pêche à tous !

N'oubliez pas vos cartes de pêche, en vente au café du village « *chez Nicole* ».

C a r n e t B o u q u i n

Naissance :
Noë Barroca né le jeudi 5 juin 2008

Baptêmes :
Le 7 juin 2008 a eu lieu à Buffard pour la première fois un baptême républicain ; Il s'agissait de Louis et Jesus Equoy

21 juin 2008 : Rose Porteret

Mariage :

Agnès De Lurion et Bertrand Doumert, le 2 août 2008

Nouveaux arrivants :

Sadia et Claude Faivre
Marie-Anne et Jean Feuillet
Emmanuel Lacroix
Franck Penneçot
Vincent Puget et Amélie Panier
Dominique Roy

Agenda

Fourg autrefois :

Samedi 5 juillet de 13 h à 19 h,
dimanche 6 juillet de 10 h à 19 h.
Entrée 6€, gratuit jusqu'à 16 ans.
Buffet et restauration sur place.
La vie du village avec une cinquantaine de métiers en activité : boulanger, maréchal-ferrant, sabotier, vannier, lavandière, vigneron, fileuse, tourneur.

Le village en fête : le cabaret, la guinguette, le bal folk, les spectacles...

Reconstitution d'un village de charbonniers avec ses baccus, ses meules fumantes et les familles de charbonniers en activité.

Ailleurs autrefois : une évocation de la vie ailleurs vers 1900 avec le marché brésilien, l'Espagne et le flamenco, le Portugal, la country...

Nombreuses animations : acrobates, chevaux comtois, danse country, démonstration d'oiseaux de proie, chorale, véhicules anciens.

Le 13 juillet : fête du 14 juillet organisée par "La Chivrotte". A cette occasion, la municipalité offre à tous les bouquins un apéritif et prévoit un feu d'artifice en fin de soirée.

Septembre : date à définir pour le vide-grenier.

Dimanche 7 septembre

Course de Roller
6° Roll Ski Loue
Port-Lesney - Quingey
20 Km
Buffard - Lombard - Monfort - Pointvillers
Skis roues départ à 10 h
Rollers départ à 10 h 15

La vie au village

Brûlage des déchets

Le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit en agglomérations. (Arrêté préfectoral du 15 septembre 1982)

Le brûlage des végétaux sur pied est interdit dans le département du Doubs du 1^{er} mars au 15 octobre (Arrêté préfectoral du 4 novembre 1988). Cependant, les déchets

végétaux naturels secs peuvent être incinérés en plein air s'ils ne dégagent que peu de fumée. Avant de brûler du bois et des branchages entassés, il faut les regrouper, car ils servent d'abris aux petits animaux comme les hérissons. Les feux dégagant beaucoup de fumée sont en revanche interdits.

Bruits de voisinage

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité publique ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précautions, est interdit, de jour comme de nuit.

Les horaires d'utilisation des engins motorisés de jardinage des particuliers sont :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Activités professionnelles

Chantiers : les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés sont interdits : - les jours de la semaine de 20 h à 7 h et de 12 h 30 à 13 h 30
- toute la journée des dimanches et jours fériés.

Divagation

Attention les animaux ne doivent pas divaguer sur la voie publique. Je suis intervenu dans le milieu de la nuit de mardi à mercredi 18 juin pour un cheval qui divaguait sur la voie publique. Je rappelle qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).

Fête de la Musique

Ce rendez-vous populaire ne cesse de prendre de l'ampleur dans notre jolie commune.

Nous aurons grand besoin de pousser les murs pour les éditions à venir.

Pour preuve la buvette s'est trouvée en rupture de stock et le barbecue à la limite de l'asphyxie.

Bonheur pour nous le beau temps était de la fête et la qualité des groupes exceptionnelle.

Nous dédions cette fête de la musique à notre ami Daniel. Salut Daniel

Un grand merci aux bouquins qui nous ont donné, des bras pour la mise en place des tables et des chapeaux, des prises pour les différents branchements électriques. Un merci particulier à Pascal Sauvrezey pour le barbecue ainsi qu'un prompt rétablissement. Et bien entendu à vous tous pour votre présence en espérant vous revoir à nos prochaines manifestations.

Bulletin électronique

Diffusion bulletin municipal :

Si vous désirez recevoir le bulletin par internet au format PDF vous pouvez laisser vos coordonnées email à la mairie de Buffard ou à Eliane OLIN
(olin.eliane@wanadoo.fr)

Recette :

Soupe de cerises

Dessert typiquement Franc-Comtois

1 kg de cerise burlats très noires, 1 litre d'eau, 80 gr de beurre, 50 gr de farine, 200 gr de sucre, 10 cl de kirsch, croûtons de pain frits.

Équeuter les cerises, les cuire avec l'eau et le sucre.

Faire fondre le beurre et le mélanger à la farine sans les faire blondir.

Incorporer ce mélange avec l'eau les cerises et le sucre, laisser cuire l'ensemble à feu doux 0 h 30.

Lorsque les cerises sont cuites, verser dans une soupière, mettre le kirsch, mélanger. Servir tiède sur les croûtons.